



PROJECT MUSE®

---

## Droits et voix - Rights and Voices

V, Fran

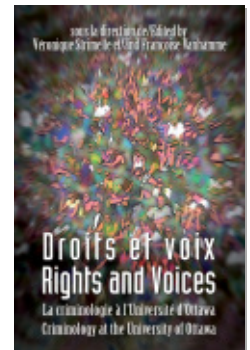
Published by University of Ottawa Press

V and Fran.

Droits et voix - Rights and Voices: La criminologie à l'Université d'Ottawa - Criminology at the University of Ottawa.

University of Ottawa Press, 2010.

Project MUSE.[muse.jhu.edu/book/12456](https://muse.jhu.edu/book/12456).



➔ For additional information about this book  
<https://muse.jhu.edu/book/12456>

# La danse en prison : analyse d'une expérience singulière

*par*

Sylvie Frigon<sup>1</sup> et Claire Jenny<sup>2</sup>

**L**a criminologie est une discipline à ressorts multiples. Elle est plurielle et diversifiée. Ses territoires sont vastes et ses frontières poreuses, comme en atteste la recherche que nous avons menée sur la danse en prison depuis près de cinq ans. La danse en prison : impossible alliance ? interstice de liberté ? transition vers un espace nié à un espace restitué ? Pendant une décennie, de Fresnes, en France, à Montréal et à Joliette au Québec, la compagnie de danse Point Virgule – fondée à Paris en 1989 par Paule Groleau et Claire Jenny – offrira des ateliers de danse en prison.

La danse est un langage. Cet art met en œuvre des récits de corps. La danse contemporaine s'invente perpétuellement, développe des pensées corporelles différentes pour chaque créateur, voire pour chaque œuvre. Depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, ces pensées du corps ont souvent été directement liées aux mutations politiques et sociales successives. Le danseur appréhende le monde avec « le corps en mouvement comme instrument de savoir, de pensée, et d'expression » (Loupe 1997 : 13). La présence et la pratique de la danse en détention remettent en question les perceptions, les expériences et les expressions des corps incarcérés.

Notre travail de réflexion et de recherche sur le corps des femmes détenues, et plus particulièrement sur l'automutilation depuis de nombreuses années fait écho aux enjeux de la danse déployés par Claire Jenny et sa compagnie dans le cadre de leurs projets de création en prison. Nos ancrages philosophiques et sociologiques communs sur l'humain, le citoyen et l'intégrité de la personne ont vite consolidé notre complicité, alimentant nos visions sur la prison.

Par la rencontre d'une criminologue canadienne et d'une chorégraphe française, nous évoquerons dans ce texte nos regards croisés sur l'expérience chorégraphique singulière de la compagnie Point Virgule en prison : la danse contemporaine versus le corps incarcéré. Dans un premier temps, nous poserons un regard sur certains phénomènes relatifs aux « usages » du corps en prison, c'est-à-dire la façon dont les corps en prison sont contrôlés et résistent grâce à diverses stratégies. Nous exposerons des enjeux créatifs et criminologiques sur les questions du corps en mouvement. Dans un deuxième temps, nous présenterons certaines démarches de création menées avec des femmes détenues et analyserons la danse comme outil de « reconquête de l'estime de soi ». Enfin, nous évoquerons la danse contemporaine comme outil théorique dans l'analyse de la prison. Ainsi, nous déclinons des regards artistiques dévoilant des dimensions corporelles, spatiales, temporelles, relationnelles et sonores inhérentes à l'incarcération<sup>3</sup>.

## 1. LES « USAGES » DU CORPS EN PRISON

### 1.1. Le corps pénétré par la détention

L'humain qui traverse des épreuves menant à des expériences d'enfermement s'est construit en « incorporant » des phénomènes de tension extrême. Dans les récits des personnes enfermées, on constate combien le corps est marqué, disloqué et combien il devient transparent. Si l'on considère plus spécifiquement les états de corps rencontrés au sein de différents centres de détention de femmes, entre autres en France et au Québec, il est possible d'appréhender « le corps à la fois comme site de contrôle et comme site de résistance » (Frigon 2001 : 31-55). La prison renvoie à une identité corporelle singulière qu'elle produit, un corps qui

ne s'appartient plus. Dans l'idéologie de l'enfermement, c'est toujours du corps dont il s'agit. À l'instar de Foucault (1975) et de bien d'autres auteurs d'inspiration foucaldienne, nous sommes d'avis que tout un ensemble de procédures dans l'enfermement participe à l'opération d'assujettir les corps pour les rendre à la fois « dociles et utiles ».

Le corps résiste aussi à l'aliénation engendrée par la logique pénitentiaire : le corps en prison sert donc également d'outil de survie et même d'outil de résistance. Diverses stratégies, particulièrement liées aux corps, sont utilisées par les femmes et les hommes pour se réappropriier un sentiment d'identité. Le maquillage, l'habillement, les tatouages, les grèves de la faim, les grèves de l'hygiène, la masturbation, le sport et les relations intimes en sont des exemples.

L'automutilation est un cas de figure intéressant, illustrant l'érosion du corps des femmes par le pouvoir de punir. Les femmes incarcérées s'automutilent beaucoup, davantage que les hommes. Les hommes, en général, tournent leur violence vers les autres, tandis que les femmes la retournent contre elles-mêmes. Elles se punissent (Frigon 2009 : 36).



*Résilience* – Photo Philippe Rivière

## 1.2. Lieux de résistance des corps au sein des lieux de détention

Le xx<sup>e</sup> siècle a connu les premiers balbutiements de l'action culturelle en prison avec la création des premières bibliothèques et l'entrée en scène de la culture physique dans les années 1930 (Pagès 2004). Le début des années 1980 dans les prisons témoigne d'un essor important et, depuis 1986, la mise en place d'un protocole sert à assurer une certaine continuité dans la démarche (Schneider 2007). Cette action culturelle prend la forme d'interventions théâtrales, littéraires, visuelles, musicales. La danse représente une infime partie des propositions en détention. En revanche, dans les pénitenciers québécois et canadiens, les actions culturelles sont plus ponctuelles et ne bénéficient pas d'un protocole ou d'un partenariat culture-justice, mais jouissent néanmoins d'un plus vaste éventail de programmes institutionnalisés. Par contre, les pratiques sportives, notamment la musculation, se sont relativement développées dans les prisons. Mais ces dernières ne sont pas toujours encadrées par des professionnels. Et de ce fait, elles engagent bien souvent le corps dans un culturisme « en force », un serrage supplémentaire des corps, déjà verrouillés par l'expérience carcérale.

La Compagnie Point Virgule, qui regroupe danseurs, comédiens et collaborateurs artistiques, poursuit une démarche créative avec les prisonnières. En proposant des ateliers de danse durant de 50 à 75 heures, l'équipe offre un moment unique de reconquête de soi, de son corps par la danse – moment qui, comme nous le verrons, laissera sa marque, sa trace sur toutes les facettes de la vie de la personne.



*Résilience* – Photo Philippe Rivière

### 1.3. Enquête et enjeux de réflexion

Afin de « transcrire » ou de « traduire » cette expérience singulière de création chorégraphique dans l'univers criminologique, nous avons réalisé une enquête de terrain portant sur le corps, la danse et l'enfermement. Dix-huit entrevues ont été effectuées en France et au Québec (avec une ex-détenue, cinq détenues, un créateur d'images, un créateur en univers sonore, une chorégraphe, trois danseuses-interprètes, deux comédiens, une analyste du corps dans le mouvement dansé, deux étudiants préprofessionnels et un intervenant en milieu carcéral). Le questionnaire visait à explorer leur expérience de la danse en prison, leur image du corps et la place de la danse dans un milieu de détention.

Avec cette enquête, nous souhaitions mener une réflexion sur les effets de l'incarcération dans le quotidien par le truchement des ressentis et des potentialités des corps, de leur intimité et de leur identité, et des effets de la danse dans la vie des détenus. Notre objectif était également de redonner la parole aux femmes en tant que sujet. La parole comme « trajectoire de l'intime » (l'expression est de Denise Desautels 1986), comme un tracé qui nous permet de faire résonner les thèmes les uns par rapport aux autres, de mieux saisir l'expérience de la chair, des corps. « Ces mots en errance nous montrent comment le corps est un site central de la manifestation du pouvoir et, par le marquage, la transformation et la mutilation des corps, s'installe et se perpétue le pouvoir de punir » (Frigon 2007a : 762-766 et 2007b : 239-252).

## 2. LES PROCESSUS DE CRÉATION EN DÉTENTION : LA DANSE COMME OUTIL DE « RECONQUÊTE DE L'ESTIME DE SOI »

Dès le début du xx<sup>e</sup> siècle, la danse contemporaine élabore de nouvelles manières d'appréhender et de mettre en œuvre le mouvement du corps. Dans sa quête de libération, elle a déployé, entre autres, un traitement renouvelé des phénomènes de la gravité, des relations du corps avec le sol et avec d'autres corps. Alors que la danse classique édifie une verticalité du corps perpétuellement maîtrisée, la danse contemporaine explore des mobilités animées par le déséquilibre, voire la chute. Les corps

peuvent alors inscrire leurs propositions gestuelles dans une diversité infinie d'organisation de l'espace, du temps et de la relation. La danse contemporaine est ainsi un langage à part entière. Elle met en jeu l'être dans sa globalité et sollicite, interroge, voire réhabilite la place du corps dans l'existence de chacun. L'art de la danse questionne les démarches de création : les attitudes et les mobilités du corps, les thématiques et les concepts abordés, ainsi que les manières de concevoir les spectacles (Frigon et Jenny 2009).

### 2.1. La raison d'être de la danse en prison

En prison, « le temps se dilate, avec vacuité, vide de sens, quadrillé », la danse en prison est donc une « bouffée d'air et est essentiellement un travail d'urgence », selon François Verret (cité par Pagès 2004 : 18). Dans un travail de recherche dans Internet, nous avons repertorié 28 programmes de danse en prison dans 6 pays différents, dont les Philippines, l'Inde, l'Angleterre, le Canada, la France et les États-Unis, ces trois derniers en tête de peloton (Frigon et Jenny 2009). Plusieurs objectifs sont poursuivis par les ateliers de danse, comme la réhabilitation, la réinsertion, l'offre d'une stratégie pour contrer la violence, la spiritualité, la possibilité de reprendre contact avec son corps et ses émotions, ainsi que l'offre d'une intervention thérapeutique. Différentes esthétiques sont également mises de l'avant, comme la danse contemporaine, le hip-hop, la danse africaine, la danse jazz moderne, les danses anciennes et sacrées. Diverses modalités encadrent ces initiatives : certains ateliers offerts par des professionnels et des étudiants peuvent s'échelonner sur quelques jours, parfois quelques semaines, mais très peu s'inscrivent dans la durée. En outre, on pourrait affirmer que « [l]es fonctions de la danse en prison vont de l'errance intérieure en passant par un éveil jusqu'à un nouvel enracinement de soi » (Frigon et Jenny 2009 : 52).

De plus, les femmes en prison ont souvent des corps en souffrance, des corps trahis (Frigon 2001), « des corps qui ne savent plus se poser » (Jenny, Schulmann et Stehr 2003 : 51-63). La danse est une façon de déverrouiller ce corps anesthésié, engourdi : de poser des pieds incertains (souvent sans ancrage), de projeter un regard, d'ouvrir la cage thoracique et de débloquent les flux respiratoires, de vivre sereinement, librement les phénomènes de l'équilibre et du déséquilibre, de s'élancer dans l'espace.

Au moyen de cet art charnel, les détenues se réapproprient un espace nié, retrouvent un équilibre : se tenir debout, droit, s'élancer, aller vers l'autre, être dans soi. Ici, elles laissent leurs blessures (aussi bien physiques que psychiques) se panser, elles « respirent », en communion avec elles-mêmes, elles accueillent timidement l'autre (par des relations de contact, de poids, allant jusqu'aux portés).



*Résilience* – Photos Patrick Berger

## 2.2. Deux expériences

En 2004, Claire Jenny, accompagnée de son équipe de collaborateurs artistiques français, mène un projet au sein de la Maison Tanguay (prison provinciale pour femmes de Montréal). Le 18 octobre 2004, une représentation au sein même de l'établissement pénitentiaire est présentée à d'autres détenues et à des invités extérieurs. Ayant assisté au spectacle, j'ai écrit :

Lors de cette représentation à laquelle nous avons eu le privilège d'assister, la fébrilité était palpable dans le silence qui crie. Des moments de transe, de désespoir, d'élans libérateurs, des moments tendres et inconfortables comme si on regardait par le trou de la serrure. Des portés, des courses, des appuis au sol évoquant la respiration, l'étouffement, l'ordre. Un univers sonore aussi rappelant les clés gigantesques qui entrent dans les serrures, des portes qui claquent. On voit presque les caméras de surveillance déguisées en projecteurs. On sent presque l'odeur de la nourriture institutionnelle, le détergent qui agresse les narines, la poussière... On voit presque un univers clos sans diamètre, sans perspective.



Tous les sens sont atrophiés. Des moments de grande beauté, de grâce, d'hésitations, de balbutiements. Des danseurs et des danseuses professionnel(les) de la compagnie qu'on sentait prendre soin de l'autre... d'elles. Des femmes qui se présentent en blouse blanche récitant leur numéro d'écrou. En arrière-plan, des draps, des draps blancs. Qui rappellent la buanderie de l'institution. Une femme, en marge, qui tourne autour, qui tourne en rond. Un moment magique où le danseur de la compagnie danse une valse avec une femme détenue devenue danseuse pour l'heure avait une petite robe fleurie accrochée sur le dos donnant l'impression d'une enfance, d'une tendresse retrouvées (Frigon et Jenny 2008 : 245-246).

Sylvie, une prisonnière, dira, à l'issue de cette expérience :

Et je dansais, tournais, virevoltais au sein d'autres danseurs qui tournaient et virevoltaient.  
 Et comme eux je flottais dans les airs, tournais au sol.  
 J'occupais l'espace, tout l'espace.  
 La lumière m'inondait, la musique m'envahissait.  
 Le rythme me portait jusqu'au *standing ovation* du public dont les cris et applaudissements me nourrissent encore de cette joie qui fut la nôtre (citée par Bordeleau 2005 : 13).

Une autre expérience de danse au Québec est réalisée au pénitencier de Joliette en 2006, dirigée par la compagnie Point Virgule et Les Productions C (avec des étudiants de danse de l'UQÀM). Au cours de ce nouveau projet, les femmes détenues ont essentiellement investi un langage de la relation dansé : des relations de corps à corps (du contact doux d'un souffle léger à l'extrême abandon du poids du corps porté avec précaution par d'autres corps). La qualité d'implication et d'attention délicate à l'autre ne permettait pas de distinguer les femmes détenues et les jeunes danseurs professionnels interprétant ces séquences. Chacun avait une grande fierté et un immense bien-être à prendre soin de l'autre. Pour les détenues de la prison de Joliette, il s'agissait d'évoquer les notions positives de la famille : entourer, soutenir, aider, etc.

### 2.3. Témoignages

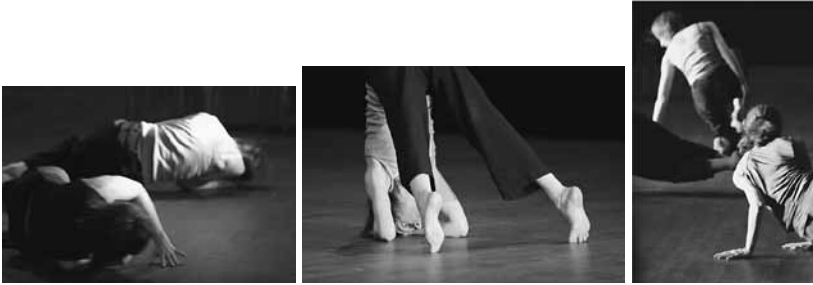
La prison, c'est la mort [...]. Tu es dépossédée [...]. En prison, t'es dans ce rapport de force constant qui te bouffe l'intérieur [...]. Il fallait s'exprimer avec son corps, alors que d'habitude il faut toujours le réprimer [...]. Tu anesthésies un peu tes sens en fait. Les cinq sens sont sollicités quoi, que ça soit le toucher, l'odeur, la vue, etc. Ça nous révèle [...] enfin moi ça me révélait aussi une certaine sensibilité que j'avais plus ou moins enfouie ou enterrée quoi, et puis, là, qui rejailit [...]. Voilà mon corps n'est pas seulement une arme contre l'oppression [...], ça pouvait être aussi un moyen d'exprimer des choses [...].

Tous les jours, ou tu prends des cachets ou [...] les filles qui se mutilaient [...]. Il faut que tu déballes cette souffrance psychique par une souffrance physique quoi. Et t'as envie de le violenter ton corps parce que tu ne sais pas comment taire cette violence, tu ne peux pas t'en prendre à personne [...]. On fait ça quoi. On se fait du mal. Puisque le seul contact corporel que j'avais c'était des coups ou alors l'absence de toucher quoi. À part le froid de la douche le matin [...]. J'avais du mal avec mon corps [...]. Je mangeais n'importe quoi. Je prenais pas soin de mon corps. Et puis après c'est la danse qui a contribué en tout cas à cet éveil-là, de sentir déjà que quand tu manges équilibré et tout, tu te sens légère. Je suis davantage reliée à mon corps. La danse, ça te relie aussi beaucoup avec tes émotions d'enfance (Audrey, ex-détenue, Fresnes).

## 3. LES PROCESSUS DE CRÉATION « SUR » LA DÉTENTION : LA DANSE COMME OUTIL D'ANALYSE

Deux pièces chorégraphiques professionnelles de la compagnie Point Virgule, *Résilience* et *Cheminement*, « travaillent » les notions de corps d'abîme, poreux, lieu de passage entre soi et le monde, lieu de dépôt de ses perceptions. Dans ces deux spectacles, les dispositifs de la punition et de la surveillance sont chorégraphiés : caméra de surveillance, bruits des clés et des portes, voix récitant des ordres, etc. Dans la vidéo, les danseurs, aussi bien les professionnels que les femmes incarcérées, vont

toucher à la fois les dimensions intimes de l'enfermement (étouffement, tourner en rond, impossibilité de se lever, de décompenser) et les interstices de la liberté (des portées qui suggèrent de rares envols, des déplacements au sol qui montrent les femmes reconquérant une relation avec le sol, ancrage pour prendre l'espace de nouveau).



*Résilience, prolongements* – Workshop à Montréal

### 3.1. *Résilience* et *Cheminement* : deux pièces professionnelles « sur » le corps incarcéré

Le spectacle *Résilience* a été créé avec des femmes incarcérées à la maison d'arrêt de Fresnes et les interprètes et collaborateurs artistiques de la compagnie Point Virgule. Cette pièce, alliant la scène et la vidéo, est le résultat d'explorations dansées croisées : celles menées au cours d'ateliers de danse en prison avec des femmes qui vivent les conséquences de l'enfermement jusque dans leur corps et celles des différents artistes professionnels de la compagnie sur leurs expériences sensibles éprouvées dans le cadre de projets de création en détention. Grâce à un dispositif d'écrans, le spectateur, souvent en position de voyeur, pénètre dans la coursive de la prison – la vidéo étant le « seul moyen de faire exister les détenues à l'extérieur » (Chocas 2003).

Claire Jenny met en tension le vécu corporel de détenues (une vidéo danse créée et interprétée par huit d'entre elles) avec celui des cinq danseurs [...] dans une seule et même création s'appuyant sur le concept, mis en lumière par Boris Cyrulnick, de « résilience », cette aptitude que nous avons de survivre aux traumatismes et aux épreuves que nous traversons, de rebondir pour nous reconstruire ailleurs,

différemment... En gage de vie. Dans un flottement continu entre l'espace vidéo, sonore, et chorégraphique (comme un tricotage), « Résilience » propose une traversée dans le désert des perceptions en provoquant un engagement total du corps dans tous ses états, jusqu'à faire mouche dans celui du spectateur (Yokel 2002 : 24).



*Résilience* – Photos Patrick Berger

*Cheminement* met en scène une danse en duo, Claire Jenny et Nathalie Schulmann, qui parcourt depuis de nombreuses années les questions, les sensations, les traversées en travaillant les liens entre la création chorégraphique professionnelle et le vécu de femmes détenues. Cette pièce chorégraphique développe une écriture pour suggérer ce qui nous construit, élabore notre différence (de la courbure de notre voûte plantaire aux inflexions de notre regard) et détermine nos liens avec ce qui nous entoure, nos relations avec l'autre. C'est un langage dansé qui prend sa source dans ce qui nous fonde, ce qui nous permet de « tenir debout », en équilibre, au plus profond de nos fibres, grâce et malgré les périls et les épreuves de nos histoires individuelles.



*Cheminement* – Photos Patrick Berger

### 3.2. Regards artistiques sur l'univers carcéral : la danse comme outil d'analyse

En prison comme dans la danse, les dimensions spatiales, sonores et corporelles sont fortement codées et régulées. Commençons par l'espace. Les deux extraits qui suivent mettent en relief l'architecture de l'espace carcéral – espace empreint d'oppression.

La prison de Fresnes est une très vieille prison, très ancienne [...], c'est très impressionnant de voir aussi [...] les contrôles, les portes, le sas [...]. Et, et finalement, le peu d'espace qui est réservé à chaque détenue. Et ça, c'est très impressionnant. Il y a un immense hall central qui est vide constamment. Et il y a des cellules qui sont minuscules, qui sont très vétustes. Enfin des conditions [...] assez terribles. Donc, le spectacle a eu lieu dans la coursive, ce qu'on appelle la coursive, un espèce d'immense espace au milieu de... comme un vaisseau, comme ça il y a un immense espace au milieu où il y a jamais personne, donc qu'on a investi pour le spectacle par contre. Moi, j'ai trouvé très, très difficile (Pierre Cottreau, créateur des images de *Résilience* et de *Cheminement*, Point Virgule).



*Résilience* – Photos Patrick Berger

Juliette, danseuse professionnelle, dira ceci sur l'espace :

La prison est impressionnante avec sa structure en étoile. Impression assez forte émotionnellement parce que, bien moi c'était vraiment ma rencontre avec la prison et puis c'est une vieille, vieille prison, je me souviens des grillages [...] enfin c'est très sale, c'était vraiment glauque [...], très vétuste. Très vétuste. Donc, ça

rend la vie encore plus dure [...]. Elles étaient quatre dans une cellule qui ne fait même pas la taille de la table. La proximité, la promiscuité... (Juliette Vézat, Point Virgule).

Les dimensions sonores ont, pour leur part, une très grande signification. On n'a qu'à se rappeler nos premières visites en prison. Anita Praz, conceptrice sonore de *Résilience* et de *Cheminement*, raconte fort éloquentement :

C'était, c'était très impressionnant. Ça m'a vraiment impressionnée [...]. Le poids comme un plomb, comme une tension [...]. Et je ne sais pas, quelque chose de palpable, de très lourd, de, de [...] (*soupir*) de terrible, alors qu'en fait [...] on, on pourrait dire, il se passait rien, enfin rien [...] il y a pas eu d'événement, il y a pas eu de chose de particulier. C'est une journée qui s'est passée tout à fait normalement j'imagine pour ces femmes-là. [...] ça m'a beaucoup marquée. [...] Je suis sortie mais c'est comme si j'avais, physiquement j'étais courbaturée.

Faisant ressortir comment l'artiste reçoit, encaisse la prison, elle continue :

[Un lieu] extrêmement réverbérant, d'une réverbération très, très dure et longue. Ce qui fait que [...] il y a beaucoup de bruits d'impact forts et quelque chose qui résonne [...] tout le temps. Rien de mat ou d'apaisant bien entendu. Un espèce de silence tout le temps perturbé, tout le temps brouillé par une résonance dure, métallique, sur la pierre, le métal, comme des matériaux durs. Donc un son toujours très très dur. [...] dans tout ce qu'on entendait du sonore on avait toujours l'espace de la prison, que cet espace-là résonnait tout le temps. Donc nous laissait jamais en paix. Ça, ça m'a marquée, oui.



*Résilience* – Photos Patrick Berger

Les dimensions corporelles figurent parmi les plus importantes dans la pratique de la danse. Et, pour les femmes en prison, le corps est marqué par une certaine étrangeté. Paule, danseuse professionnelle de la compagnie Point Virgule, décrit ce qu'elle voit dans ses premières visites.

[...] des corps malades dans le mouvement [...] elles sont creuses parce que le sternum est un peu relâché, le dos est voûté, la vision vers le bas, le bassin est lâché, les genoux [...]. Dans notre métier, notre corps est tellement notre instrument de travail. On voit ça dans le déplacement en prison. Son enveloppe corporelle, sa motricité changent puisqu'elles sont contraintes à des mêmes trajets, des mêmes horaires, des espaces réduits. Il n'y a pas de projection.

Dans l'expérience de la danse, les femmes détenues sont forcées de proposition. Elles doivent travailler sur les principes fondamentaux de la danse contemporaine tels que les sensations de l'équilibre, comme l'ancrage qui passe par la reconstruction de l'estime de soi, le regard et la présence de soi, la projection de soi, le mouvement. Vanessa, détenue de Joliette, raconte :

Moi, le voyage intérieur, je l'ai fait en étant en prison, malheureusement. Mais ça aussi c'est une sorte de voyage intérieur, puis je le souhaite à chaque personne. Parce que c'est ça qui fait qu'on grandit, qu'on apprend sur soi, qu'on ouvre nos horizons. Peut-être que cette expérience-là, elle va pas toucher quelqu'un d'autre autant que moi ça m'a touchée. Puis ça m'a donné beaucoup de confiance en moi. Beaucoup. Beaucoup, beaucoup, beaucoup.

Ainsi, les femmes détenues apprennent à réapprivoiser l'autre, à lui faire confiance, à accepter le poids de l'autre et le corps à corps, comme en témoigne Audrey, ex-détenue de Fresnes :

C'est tellement grave le rapport au corps en prison, entre les filles qui se violentent ou les autres qui donnent leur corps. Je pense que la danse propose de relier soi-même, son corps et son esprit, sa sensibilité, de réapprendre les contacts. Apprendre à vivre tout simplement. Plus avoir cette méfiance, se lâcher un peu.

Le contact avec l'autre est difficile, mais combien libérateur quand il existe, comme en témoigne Paule Groleau, danseuse :

Je me souviens qu'à Tanguay, à un moment, il y avait des petits duos où juste on devait se prendre par la taille et donc je la prends la première fois très, très doucement comme ça et j'ai senti un « hein », et puis un corps venir dans ma main [...], « ça va, j'ai confiance, c'est bien, tu es avec moi, c'est cool ».

[...]

Se retrouver deux filles à faire un truc qui était sur une sensualité forcément, sur une féminité. Alors on improvisait chacune et on essayait de modeler ensemble, de mettre ensemble. Moi je pense que cette fille avait perdu un peu l'idée du contact comme ça, mais du contact doux. Et c'était fort parce que je la sentais vibrer à l'intérieur. Je la sentais vibrer. Et c'était agréable, en même temps pris de malaises. Enfin, bon, on était toutes les deux comme ça, quoi.

## CONCLUSION

Comme le suggère le présent chapitre, une analyse plus poussée des entrevues et des images, des bruits, du temps, de l'espace et des techniques du corps dans la danse permettront de traduire des propositions chorégraphiques en propositions criminologiques et vice versa. En effet,



[L]a danse en prison est, à la fois, un magnifique instrument de reconquête de son corps, de soi et un outil d'analyse de la prison. En effet, les femmes ont parlé des transformations opérées pendant les ateliers de danse et au-delà, dans le temps et dans différentes sphères de leur vie. De plus, à travers les récits des créateurs, danseurs, détenues et ex-détenues, la danse nous éclaire sur les fondamentaux de la prison, ses dimensions spatiales, sonores, temporelles, relationnelles et corporelles (Frigon et Jenny 2009 : 167-168).

Même si nous n'en avons esquissé que les contours, nous sommes intimement persuadées que la pratique de l'art, que ce soit en tant que spectateur ou en tant que créateur, propose d'autres chemins pour appréhender le monde, s'y situer et agir. Les langages artistiques sont d'utilité publique : l'art doit exister en tout lieu, en tout domaine. La danse qui se déploie par le corps remet en question, voire dérange la fonction même des lieux d'incarcération, de privation de mouvement. En proposant aux personnes détenues, souvent blessées dans leur chair, de se poser, de s'ancrer, de se tenir debout en équilibre, de se projeter, de se rencontrer par les corps, la danse déploie l'apaisement, le rebond et l'élan, autant de chemins vers la résilience.

De plus, il est important que toute démarche de création se construise dans le respect de l'autre. Ainsi, chaque artiste allant à la rencontre de personnes incarcérées devrait être capable de mesurer et de prendre en compte l'impact de son projet créatif au sein de ce contexte particulier, d'autant plus quand il s'agit de l'être et de l'expression du corps. Dans ce sens, toute démarche artistique devrait pouvoir être analysée (comme ici), interrogée, voire contestée. Chaque projet de création au sein d'établissement de détention devrait être accompagné par l'ensemble des autres processus « d'intervention » en milieu carcéral visant à développer le sentiment de soi, l'estime (soins, éducation, sport, programmes de réinsertion, etc.). La danse en prison nous amène à nous interroger sur la place de la culture en prison et de la prison dans la culture (Frigon et Jenny 2009).

La criminologie doit se nourrir des autres disciplines qui peuvent offrir un regard *autre* et déstabilisant mais vivant. La vitalité de la criminologie réside dans sa capacité de s'inspirer, d'intégrer parfois d'autres

approches, et ce, pas uniquement comme « colonisateur » mais comme hôte. Enfin, la criminologie, le criminologue doivent aussi accepter de se remettre en question. Dans ce contexte, la danse peut bousculer mais aussi réanimer une discipline trop souvent rigide.

## NOTES

1. Professeure titulaire et directrice (2003-2006 et 2008-2011), Université d'Ottawa, Département de criminologie, sfrigon@uottawa.ca.
2. Chorégraphe, Compagnie de danse contemporaine française Point Virgule, clairejenny@free.fr.
3. Une présentation et une analyse beaucoup plus détaillées des enjeux de la danse en prison ont été effectuées dans Frigon et Jenny (2009).

## BIBLIOGRAPHIE

- Bordeleau, Sylvie (2005). « Une soirée mémorable à la Maison Tanguay », *Femmes et justice*, 20(1), p. 12-13.
- Chocas, Viviane (2003). « Des corps qui dansent contre les murs », *Le Monde*, 24 juin.
- Desautels, Denise (1986). *Écritures/Ratures*, Saint-Lambert, Éditions du Noroît.
- Foucault, Michel (1975). *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- Frigon, Sylvie (2001). « Femmes et enfermement : le marquage du corps et l'automutilation », *Criminologie*, 34(2), p. 31-55.
- Frigon, Sylvie (2007a). « Corps et prison », dans Michela Marzano (dir.), *Dictionnaire du corps*, Paris, Presses universitaires de France, p. 762-766.
- Frigon, Sylvie (2007b). « Do Women's Bodies Matter in Prison? », in Myra J. Hird and George C. Pavlich (eds.), *Canadian Sociology for the Asking*, Toronto, Oxford University Press, p. 239-252.
- Frigon, Sylvie (2008). « Quand la danse entre en prison : de la reconquête de soi aux enjeux pour la criminologie », avec la collab. de Claire Jenny, *Érudite*, p. 241-252.
- Frigon, Sylvie et Claire Jenny (2009). *Chairs incarcérées : Une exploration de la danse en prison*, Montréal, Les éditions du remue-ménage.
- Jenny, Claire, Nathalie Schulmann et Gérard Stehr (2003). « Le corps du danseur est par nature résilient », *Art et thérapie*, 84-85, p. 51-63.
- Le Breton, David (1999). *L'adieu au corps*, Paris, Éditions Métailié.

- Loupe, Laurence (1997). *Poétique de la danse contemporaine*, Bruxelles, Éditions Contredanse.
- Pagès, Laurence (2004). *Les enjeux de la danse en prison*, Mémoire DEA, Paris, Université Paris VIII, Département de danse.
- Robert, Dominique, Sylvie Frigon and Renée Belzile (2007). "Women, embodiment of health and carceral space", *The Journal of Prisoners' Health*, 3(3), p. 176-188.
- Schneider, T (2007). *Culture en milieu carcéral : la danse comme voie de réinsertion sociale?*, Mémoire de fin d'études, EAC, École supérieure de gestion et de médiation des arts et de la culture.
- Yokel, Nathalie (2002). « Le corps du délit : la danse dans les prisons », *La Terrasse*, 24 janvier.